

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/04/2017

Dossier complet le :

20/04/2017.

N° d'enregistrement :

2017-005095

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT DE SERRES AGRICOLES
Exploitation agricole PEPINIERES COULIE
Commune de THEZA (66) - Lieu-dit "La Creu De Ferro"

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL PEPINIERES COULIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean COULIE

RCS / SIRET

4 0 3 | 0 4 6 | 4 6 9 | 0 0 0 1 7

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30	Construction de 35 serres agricoles solaires. Puissance de 3,8 MWc
39	Construction de 35 serres agricoles solaires. Terrain d'assiette : 8,4 ha Surface de plancher : 2,3 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SARL Pépinières Coulié, implantée en Dordogne et Corrèze, est spécialisée depuis 1972 dans la production de noyers greffés et de végétaux ornementaux. Afin de compléter son activité, la société souhaite implanter un nouveau site sur la commune de Théza, où le climat est plus favorable. Les équipements (35 serres), qui s'inscrivent dans la démarche du Grenelle de l'Environnement, seront vouées au greffage de noyers, permettant de protéger les jeunes plants greffés du soleil direct et d'entamer les greffes plus tôt dans l'année (février au lieu de mars-avril).

Le projet s'inscrit dans une démarche de Développement Durable forte avec :

- un climat plus favorable,
- la gestion des eaux pluviales sur le site (mise en place de bassins de rétention / infiltration),
- la réduction des insecticides, via la mise en place de filets anti-insectes sur les pans latéraux des serres ou de bâches,
- la production d'énergie électrique d'origine solaire (panneaux solaires en toiture).

Enfin, les espaces intercalaires entre les serres (25 % de la surface totale), non utilisés comme voies de circulation, seront utilisés pour le développement de noyers greffés avec une mise sur le marché 1 an après.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but de permettre à la SARL Pépinières Coulié de développer un nouveau site de production sur un secteur géographique présentant des conditions favorables (évitant ainsi de devoir chauffer les serres).

Les objectifs du projet sont multiples :

- éviter un gaspillage énergétique,
- étaler les greffes sur une plus longue période,
- protéger les noyers greffés du soleil direct (néfaste à leur croissance),
- augmenter les activités de la société,
- développer un projet novateur, disposant des dernières technologies,
- disposer d'une nouvelle source de revenus stable dans le temps.

Le projet permettra également :

- de disposer de serres performantes,
- de protéger les cultures contre les intempéries extérieures,
- de pratiquer la lutte intégrée,
- de protéger les cultures des insectes, soit par bardage plastique relevable, soit par mise en place de filets par-insectes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de construction des serres peuvent être décomposés comme suit :

- réalisation des chemins agricoles de desserte interne (avec décapage des terres végétales au droit des pistes et réutilisation in situ),
- réalisation des bassins de rétention / infiltration des eaux pluviales,
- mise en place d'un assainissement pluvial 5 bassins de rétention/infiltration,
- réalisation des pieux battus (fondation des serres),
- construction des serres,
- raccordement des réseaux d'irrigation (gouttes à gouttes), des réseaux électriques pour les panneaux solaires en toiture et mise en place du réseau de collecte des eaux pluviales définitif.

La réalisation des travaux ne nécessite pas la création d'accès provisoire en phase chantier, le site étant desservi par la RD 39 depuis le Nord.

Par ailleurs, en phase travaux, une attention particulière sera portée sur la préservation des terres agricoles et du paysage. Ainsi, le projet intègre la mise en œuvre d'un panel de mesures préventives et curatives en phase travaux : équipement de tous les engins de kit anti-pollution, protocole en cas de pollution accidentelle, définition précise des zones de circulation des engins pour ne pas induire un tassement excessif des terres arables, décapage des pistes de circulation interne et récupération des terres arables qui seront régalées au niveau des serres pour mise en culture, ...

Pour une meilleure intégration paysagère, le projet prévoit la plantation d'un linéaire d'arbres et arbustes en périphérie Nord du site, le long de la RD 39, permettant de limiter les perceptions visuelles du projet depuis cette infrastructure. Plusieurs linéaires d'arbres existants seront également conservés en périphérie Est et Ouest dans le même but.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans le cadre du projet :

- les déchets verts issus de l'exploitation et de l'entretien des espaces verts seront réutilisés pour la production de composte,
- les eaux pluviales seront collectées au niveau de chaque serre par un réseau de gouttières et évacuées vers 5 bassins de rétention/infiltration dimensionnés pour accepter à minima un événement pluvieux d'occurrence décennale. Le fond des bassins ne sera pas étanché pour permettre l'infiltration des eaux pluviales dans le sol.

Les bassins de rétention/infiltration seront entretenus manuellement et/ou mécaniquement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher	2,3 ha
Assiette du projet	8,4 ha
Puissance installée en toiture	3,8 MWc

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "La Creu de Forro"
66 200 THEZA
Parcelles cadastrées : Section AB
n° 2, 7 et 8

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 56 '08 " E Lat. 42 ° 38 '07 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les ZNIEFF les plus proches sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type I "Prade de Montescot" (910030024) à environ 100 mètres au Sud ; - Type I "Els Estanyots" (910030049) à environ 1,7 km au nord-ouest ; - Type I "Plan d'eau de la Raho" (910010858) à environ 3,4 km à l'Ouest ; - Type I "Zone humide de l'étang de Canet" (910010863) à environ 5 km au N-E ; - Type II "Complexe lagunaire de Canet-Saint-Nazaire" (910010862) à 5 km au N-E.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Théza est concernée par un PPRi communal, approuvé le 17 avril 2000 et modifié le 3 juillet 2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 à proximité sont : - ZSC "Complexe lagunaire de Canet" (FR9101465) à environ 5 km à l'Est ; - ZSC "Le Tech" (FR9101478) à environ 5 km au Sud ; - ZSC "Embouchure du Tech et Grau de la Massane" (FR9101493) à 9 km au S-E ; - ZPS "Complexe lagunaire de Canet-Saint-Nazaire" (FR9112025) à 5 km au N-E.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les cultures seront arrosées à partir du réseau d'eau BRL.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La technique de construction par pieux battus induit très peu de matériaux de terrassement excédentaires. Ceux-ci seront réutilisés in situ dans le cadre des aménagements (chemins d'exploitation, régalage, ...).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur des friches agricoles. De ce fait il présente une faible diversité floristique (flore rudérale). Le projet induira la consommation de terrains pouvant être utilisés par l'avifaune comme zone d'alimentation. Toutefois, l'emprise du projet demeure faible au regard de la plaine agricole dans laquelle s'inscrit le projet. Il n'induit pas la suppression de haies et/ou d'éléments naturels pouvant être utilisés par les chiroptères comme axes de déplacements et/ou gîtes. Au contraire, le projet prévoit l'ajout d'arbres et arbustes en périphérie Nord du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne concerne pas le périmètre de site constituant le réseau Natura 2000. Le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur les zones Natura 2000 situées à proximité.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains est préservée dans le cadre du projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Théza dispose d'un PPRI. Le site de projet s'inscrit en zone de risque moyen. L'aléas inondation sur la zone d'étude est considéré comme moyen (hauteur d'eau comprise entre 0,50 et 1 mètre).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic induit en phase travaux pour le ravitaillement du chantier ne sera pas significatif. En phase exploitation, il sera marginal.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, pourra être source de bruit en phase travaux du fait de l'utilisation d'engins de chantier.

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviales réalisée au sein du périmètre de projet (bassins de rétention avec infiltration des eaux dans le sous sol).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains est préservée dans le cadre du projet. Le site de projet recoupe un chemin agricole non cadastré. Le projet étant clôturé, le réseau de chemins agricoles sera légèrement modifié. Toutefois, la desserte des parcelles agricoles voisines sera conservée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cf. document ci-joint.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 2 : Plan de situation. Annexe 3 : Vues photographiques. Annexe 4 : Plan des abords. Annexe 5 : Stuation du projet par rapport aux Natura 2000. Annexe 6 : Stuation du projet par rapport aux périmètres d'inventaires. Annexe 7 : Stuation du projet par rapport aux PNA. Annexe 8 : Note environnementale d'auto-évaluation.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

CHASTEaux

le,

16 avril 2017

Signature


Pépinières Coulié
SARL au capital de 109 763,29 €
Le Sorpi
19600 CHASTEaux
☎ : 05 55 85 34 71 Fax : 05 55 85 42 28

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

